



DÉPARTEMENT  
DE LA  
**Réunion**  
departement974.fr

*Les aides départementales à la*  
**CRÉATION  
D'ENTREPRISE**



# LE MOT DU PRÉSIDENT



Sur un territoire où le taux de chômage demeure à un haut niveau, le Département de La Réunion s'attache à proposer des solutions visant à améliorer le parcours d'insertion de ses publics. Outre la formation, le salariat et la mobilité, la Collectivité encourage également la création d'entreprise.

Nous constatons que La Réunion est un formidable vivier de créateurs, comme en témoignent les chiffres annuels communiqués par l'INSEE et qui donnent à voir un puissant dynamisme dans ce domaine. Si créer une entreprise est un levier d'insertion professionnelle pertinent, cela demeure une aventure humaine particulièrement exigeante et exaltante.

Aussi, le soutien de vos familles et de vos proches est essentiel, tout comme celui des institutions qui sont aussi à vos côtés, tout particulièrement le Conseil départemental, en qualité de chef de file de la politique d'insertion. Pour les créateurs d'entreprise, nous proposons ainsi plusieurs dispositifs d'accompagnement, alliant financement, conseils et accompagnement.

Avec nos partenaires du Réseau Point Chance, nous avons une ambition collective pour vous : c'est que cette idée qui germe en vous puisse faire son chemin, pas à pas, pour aboutir à la création d'une entreprise vous permettant de vous épanouir et de vous insérer durablement dans la vie active.

Le présent guide vous permettra de découvrir cette boîte à outils mise à votre disposition avec un panel de dispositifs qui s'adapte à votre situation, à vos besoins, et à vos aspirations. C'est une manière pour le Département de vous dire que vous n'êtes pas seul.e.s dans cette aventure humaine et professionnelle.

*Cyrille Melchior.*

**Président du Conseil départemental de La Réunion**

# PRÉAMBULE

Le Département souhaite faciliter l'insertion et l'offre d'accompagnement social et professionnel des bénéficiaires du RSA et plus largement de tous les publics en recherche d'insertion. C'est la condition pour que la majorité des bénéficiaires du RSA reprenne confiance en la capacité de la société réunionnaise à insérer le plus grand nombre et se mette aussi en mouvement.

La construction de parcours d'insertion durable passe également par la création d'activités. Créer son activité c'est créer son propre emploi.

En 2021 les créations d'entreprises ont augmenté dans le département de près de +20 % par rapport à l'année 2020. Plus de 10 500 entreprises ont ainsi été créées à la Réunion l'an dernier (données INSEE). Cette croissance démontre que la création d'activité demeure un moyen efficace d'insertion socio-professionnelle pour les publics les plus éloignés de l'emploi, notamment en période de crise. Il s'agira de continuer à soutenir et à accompagner cet esprit d'entreprise en allant davantage vers les porteurs de projets potentiels, en renouvelant les efforts de simplification des dispositifs et en soutenant le développement des activités.

## **LES AIDES À LA CRÉATION D'ENTREPRISE**

|   |    |
|---|----|
| <b>PRÉFACE</b> .....  | 8  |
| <b>TAG</b> (TREMLIN POUR L'ACTIVITÉ DES "GRAMOUNS") .....                             | 9  |
| <b>TAJ</b> (TREMLIN POUR L'ACTIVITÉ DES JEUNES) .....                                 | 10 |
| <b>ADEN</b> (AIDE DÉPARTEMENTALE AUX ENTREPRISES NOUVELLES) .....                     | 11 |
| <b>FOCUS SUR...</b>   |    |
| <b>TAJ ETI/NSA</b> (ENTREPRENEUR TRAVAILLEUR INDÉPENDANT/NON SALARIÉ AGRICOLE) .....  | 12 |
| <b>ADEN ETI/NSA</b> (ENTREPRENEUR TRAVAILLEUR INDÉPENDANT/NON SALARIÉ AGRICOLE) ..... | 13 |
| <b>SPC</b> (SUIVI POST-CRÉATION) .....  | 14 |
| <b>LES PARTENAIRES DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE</b> .....                              | 15 |
| <b>LE RÉSEAU POINTS CHANCES</b> .....   | 16 |
| <b>LES PARTENAIRES DU SPC</b> .....   | 18 |
| <b>TÉMOIGNAGES DE BÉNÉFICIAIRES</b> .....   | 19 |



**1**

**LES AIDES À  
LA CRÉATION  
D'ENTREPRISE**

# PREFACE

## PRESENTATION DU DISPOSITIF

PREFACE est une aide en amont de la création, destinée à la prise en charge des frais liés à la faisabilité du projet, plafonnée à 3 000 € et versée directement au partenaire

Le Département prend en charge 90% du montant de la prestation (2 700 € max) et 10% sont à la charge du bénéficiaire.

Aide attribuée pour :

- la formation à l'entrepreneuriat
- le stage de préparation à l'installation
- l'aide au montage de demandes de financement
- la production d'un plan prévisionnel

La demande d'aide PREFACE est à faire auprès des partenaires agréés :  
La Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la  
Chambre de Métiers et de l'Artisanat

## LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Bénéficiaires du RSA





# TAG

(TREMPIN POUR  
L'ACTIVITÉ DES  
"GRAMOUNS")

## PRESENTATION DU DISPOSITIF

TAG accompagne les seniors dans le retour à l'activité par la création d'entreprise.

Cette subvention d'un montant maximum de 8 000 € est attribuée par le Département à des personnes de plus de 50 ans pour mener à bien un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Cette aide est versée en deux parties espacées d'au moins trois mois :

- le premier versement ne peut dépasser 70 % de l'aide accordée
- le solde correspondant à 30 %

L'aide est ouverte à l'ensemble des activités économiques. Le siège social doit être obligatoirement basé à La Réunion. L'attribution de l'aide repose sur le caractère réel et consistant du projet au regard du contexte économique local. Elle est cumulable avec les autres aides publiques (Prêt d'honneur, microcrédit, etc.)

Pour l'appréciation et l'expertise des dossiers l'avis de la commission Points Chances est sollicité.

## LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Bénéficiaires du RSA âgés de plus de 50 ans



# TAJ

(TREMPLIN POUR  
L'ACTIVITÉ DES  
JEUNES)

## PRESENTATION DU DISPOSITIF

TAJ est une subvention d'un montant maximum de 8 000 € attribuée par le Département à des jeunes pour mener à bien un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Cette aide est versée en deux parties espacées d'au moins trois mois :

- le premier versement ne peut dépasser 70 % de l'aide accordée
- le solde correspondant à 30 %

Pour les bénéficiaires du RSA, le TAJ est cumulable avec le Projet Initiative Jeune (PIJ).

L'aide est ouverte à l'ensemble des activités économiques. Le siège social doit être obligatoirement basé à La Réunion. L'attribution de l'aide repose sur le caractère réel et consistant du projet au regard économique local.

Pour l'appréciation et l'expertise des dossiers l'avis de la commission Points Chances est sollicité.

## LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Jeunes âgés de moins de 31 ans révolus à la recherche d'une insertion sociale et/ou professionnelle. Le jeune doit être inscrit soit à :
  - France Travail
  - la CAF en qualité de bénéficiaire du RSA
  - la Mission locale
  - la faculté en qualité d'étudiant entrepreneur



# ADEN

**(AIDE DÉPARTEMENTALE  
AUX ENTREPRISES  
NOUVELLES)**

## PRESENTATION DU DISPOSITIF

ADEN est un prêt à taux zéro (PTZ). Le montant maximum de l'aide est de 8 000 €, les fonds sont versés en une seule fois par l'organisme payeur délégué dès signature du contrat de prêt. Le montant varie en fonction des caractéristiques du projet.

Le prêt est remboursable en 42 mois. Un différé de remboursement est proposé (3, 6, 12 mois).

Si l'emprunt est inférieur à 8 000 €, il est également possible de solliciter le reliquat sous forme de subvention dans le délai de 24 mois suivant l'immatriculation de l'entreprise.

## LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Bénéficiaires des minima sociaux (RSA - ASS)
- Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail depuis plus de 6 mois et dont les indemnités ne dépassent pas 10 000 € par an
- Porteurs de projet en activité depuis moins d'un an et allocataire du RSA au moment de l'immatriculation



## **FOCUS SUR**

# **TAJ ETI/NSA**

**(ENTREPRENEUR TRAVAILLEUR INDÉPENDANT/NON SALARIÉ AGRICOLE)**

## **PRESENTATION DU DISPOSITIF**

TAJ ETI/NSA est une aide qui vise à soutenir le développement des activités des ETI/NSA et les accompagner vers des revenus suffisants afin qu'ils puissent sortir des minima sociaux de façon durable.

Cette subvention d'un montant maximum de 8 000 € est attribuée par le Département à la personne physique pour le développement de son activité, quelle que soit la durée de l'immatriculation de l'entreprise.

Cette aide est versée en deux parties espacées d'au moins trois mois :

- le premier versement ne peut dépasser 70 % de l'aide accordée
- le solde correspondant à 30 %

L'aide est ouverte à l'ensemble des activités économiques. Le siège social doit être obligatoirement basé à La Réunion. L'attribution de l'aide repose sur le caractère réel et consistant du projet au regard économique local.

Pour l'appréciation et l'expertise des dossiers l'avis de la commission Points Chances est sollicité.

## **LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ**

- Jeunes âgés de moins de 31 ans, bénéficiaires du RSA, ETI/NSA et quelle que soit la durée de l'immatriculation de l'entreprise

## **FOCUS SUR**

# **ADEN ETI/NSA**

**(ENTREPRENEUR TRAVAILLEUR INDÉPENDANT/NON SALARIÉ AGRICOLE)**

## **PRESENTATION DU DISPOSITIF**

ADEN ETI/NSA est une avance remboursable sous forme d'un prêt à taux zéro (PTZ) couplée à une subvention dans la limite de 8 000 €. Le prêt est versé en une seule fois et remboursable en 42 mois. Un différé de remboursement est proposé (3 mois).

La subvention est versée en deux parties espacées d'au moins trois mois :

- le premier versement ne peut dépasser 70 % de l'aide accordée
- le solde correspondant à 30 %

## **LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ**

- Bénéficiaires du RSA, ETI/NSA et quelle que soit la durée de l'immatriculation de l'entreprise



# SPC

(SUIVI POST-CRÉATION)

## PRESENTATION DU DISPOSITIF

L'objectif du SPC est de proposer un accompagnement conséquent sur une durée de 3 ans aux bénéficiaires d'aides telles que TAJ, TAG, ADEN afin de favoriser le développement des entreprises et pérenniser ces dernières.

Le SPC est une prestation individualisée obligatoire et adaptée aux besoins des bénéficiaires du TAJ, TAG ou ADEN.

Ce suivi est organisé sous la forme de 36 heures sur 36 mois, mobilisables en fonction du besoin tout au long. Son coût est plafonné à 2 700 € (2 550 € à la charge du Département et 150 € à la charge du bénéficiaire).

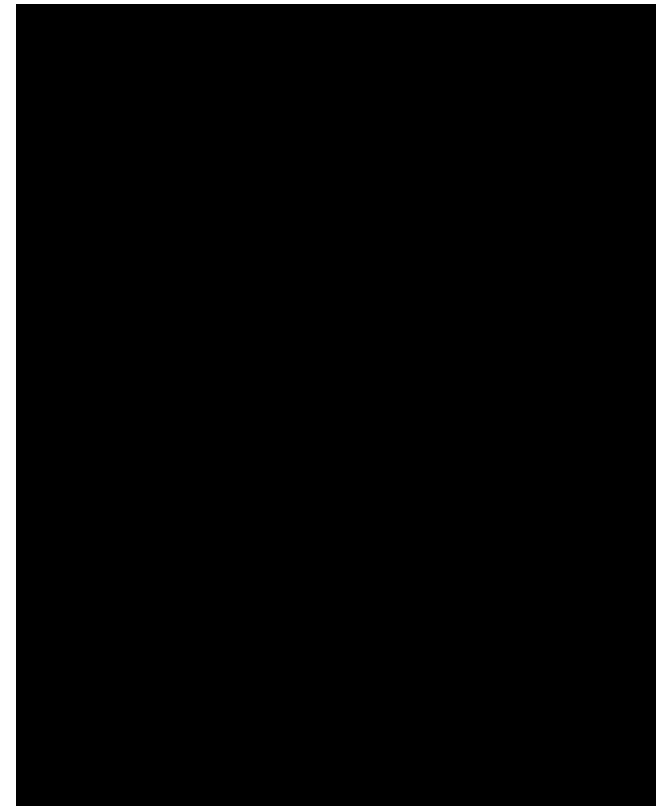
La prestation d'accompagnement peut porter sur les thématiques suivantes :

- organisation administrative de l'entreprise
- aide à la mise en place de la comptabilité
- aide à la gestion financière
- aide à la mise en œuvre de la stratégie commerciale

Tous les dispositifs d'aide à la création d'entreprises sont subordonnés à un suivi post-crédation.

## LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Bénéficiaires des dispositifs TAJ, TAG et ADEN



# 2

## **LES PARTENAIRES DE LA CREATION D'ENTREPRISE**

# LE RÉSEAU POINTS CHANCES

Le Département a initié un dispositif local et coordonné le soutien aux porteurs de projet et aux créateurs d'entreprise dans le cadre du développement de leur activité sous la forme d'un réseau dénommé « Réseau Points Chances ». Ce réseau permet d'assurer un ensemble de services à toutes les étapes de la création et du développement : sensibilisation, formation, aide au montage du projet, soutien, conseil et accompagnement...

Il associe les trois chambres consulaires (CCIR, CMAR, CAR), Réseau Initiative Réunion (RIR), l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE), France Active Réunion (FAR), l'Association pour le Développement Rural de La Réunion (AD2R), l'Association pour le Développement Economique Local (ADEL), Conseils By Rémi, les coopératives d'activité et d'emploi (CAE) COOP-UNION et POSSIBLE, la couveuse d'entreprise REU.SIT.

## L'AIDE AU MONTAGE DU DOSSIER

**Chambre de Commerce et d'Industrie** : accompagnement personnalisé à la création et au développement d'entreprise. Réalisation d'étude de marché. Identification des financements et accompagnement à la réalisation du dossier de faisabilité économique.

**Chambre de Métiers et de l'Artisanat** : accompagnement personnalisé à la création et au développement d'entreprise. Réalisation d'étude de marché. Identification des financements et accompagnement à la réalisation du dossier de faisabilité économique.

**Chambre d'Agriculture** : accueil et accompagnement des projets d'installation en agriculture

**RIR (Réseau Initiative Réunion)** : prêts d'honneur à taux 0 % de 25 000 € à 40 000 €

**ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique)** : microcrédits de 1 000 € à 15 000 €

**FAR (France Active Réunion)** : prêts solidaires et garanties sur emprunts bancaires

**AD2R (Association pour le Développement Rural de La Réunion)** : accueil, accompagnement et suivi des porteurs de projet économique situés dans les zones agricoles, les hauts de l'île de plus de 400 mètres d'altitude, sur les communes de Sainte-Rose et de Saint-Philippe.

**ADEL (Association pour le Développement Economique Local)** : aide au montage de tout projet

**Conseils By Rémi** : Accompagnement à la création d'entreprise articulé sur deux axes majeurs et complémentaires (montages de business plan et recherche de financements)

**COOP-UNION (Coopérative d'activité et d'emploi)** : hébergement juridique et administratif et comptable et développement de l'activité sous le statut d'entrepreneur-salarié. Développer votre projet sous le statut d'Entrepreneur-Salarié. Permanences sur toute l'île.

**POSSIBLE (Coopérative d'activité et d'emploi)** : Test de projets de création d'entreprise, d'activités et d'emploi...

**REU.SIT** : dispositif de couveuse de projets afin d'accompagner les porteurs de projet dans le test de leur activité.



# CONTACTS DES MEMBRES DU RÉSEAU POINTS CHANCES

## Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion

Espace Entrepreneuriat Nord - 5 bis rue de Paris - 97400 Saint-Denis  
Espace Entrepreneuriat Sud  
Espace Entrepreneuriat Ouest  
Espace Entrepreneuriat Est  
Mail : [conseilentreprise@reunion.cci.fr](mailto:conseilentreprise@reunion.cci.fr)

Tél. 0262 94 21 80  
Tél. 0262 96 96 96  
Tél. 0262 33 35 15  
Tél. 0262 48 36 72

## Chambre de Métiers et de l'Artisanat

42 rue Jean Cocteau - Champ Fleuri - 97490 Sainte-Clotilde  
Antenne Nord  
Antenne Sud  
Antenne Ouest  
Antenne Est  
Mail : [cdm@cma-reunion.fr](mailto:cdm@cma-reunion.fr)

Tél. 0262 21 04 35  
Tél. 0262 96 12 40  
Tél. 0262 45 52 52  
Tél. 0262 46 62 00

## Chambre d'agriculture de La Réunion

24 rue de la Source - CS 11048 - 97404 Saint-Denis Cedex  
Tél. 0262 94 25 94

Mail : [pai@reunion.chambagri.fr](mailto:pai@reunion.chambagri.fr)

## Réseau Initiative Réunion

Immeuble Chane-Chu - 2<sup>e</sup> étage - Porte 211 - 6 bis route de Savannah - 97460 Saint-Paul  
N° unique local : 0262 55 26 44

Mail : [contact@initiative-reunion.fr](mailto:contact@initiative-reunion.fr)

## ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique)

27 rue du Butor - 97400 Saint-Denis  
N° unique local : 0970 845 113

Mail : [reunion@adie.org](mailto:reunion@adie.org)

## FAR (France Active Réunion)

5 impasse du Grand Prado - 97438 Saint-Marie  
N° unique local : 0262 72 17 27

Mail : [contact@franceactive-reunion.org](mailto:contact@franceactive-reunion.org)

## AD2R (Association pour le Développement Rural de La Réunion)

266 rue Maréchal Leclerc - Apt 5 - 2<sup>e</sup> étage - 97400 Saint-Denis  
Tél. 0262 92 14 00

Mail : [contact@ad2r.re](mailto:contact@ad2r.re)

## ADEL (Association pour le Développement Economique Local)

105 rue Amiral Lacaze 97410 Saint-Pierre  
Portable : 0692 91 07 96

Mail : [contact.adel974@gmail.com](mailto:contact.adel974@gmail.com)

## Conseils by Rémi

15 rue de la Sucrierie Apt 2 Bât B Résidence Carré de l'Usine - 97441 Sainte-Suzanne

Portable : 0693 65 84 75

Mail : [cbyremi@gmail.com](mailto:cbyremi@gmail.com)

## COOP-UNION Coopérative d'activité et d'emploi

6 route de Savannah - Immeuble Chane-Chu - BP 104 - 97460 Saint-Paul  
Tél. 0262 24 41 79 - Portable : 0692 06 81 08

Mail : [contact@coopunion.re](mailto:contact@coopunion.re)

## CAE POSSIBLE

57A chemin La Ligne des Bambous - 97432 la Ravine des Cabris  
Tél. 0262 22 08 66

Mail : [contact@XXX.re](mailto:contact@XXX.re)

## REU.SIT. Antenne Sud

Angle de la route de la ZI n°2 - Rue Benoîte Boulard - 97410 Saint-Pierre  
Tél. 0262 25 10 54

Mail : [accueil@reusit.re](mailto:accueil@reusit.re)

# L'ACCOMPAGNEMENT DU SUIVI POST-CRÉATION

Le SPC est une prestation individualisée obligatoire et adaptée aux besoins des bénéficiaires du TAJ, TAG ou ADEN.

Ce suivi est organisé sous la forme de 36 heures sur 36 mois.

Pour pouvoir en bénéficier, le porteur de projet doit obligatoirement signer un contrat de suivi avec l'un des organismes agréés par le Département et de régler directement au prestataire choisi la somme de 150 €.

## L'AIDE AU MONTAGE DU DOSSIER

**Chambre de Commerce et d'Industrie** : accompagnement personnalisé à la création et au développement d'entreprise. Réalisation d'étude de marché. Identification des financements et accompagnement à la réalisation du dossier de faisabilité économique.

**Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion** : aide à l'organisation administrative de l'entreprise, à la gestion financière et à la mise en œuvre de la stratégie commerciale, informations sur les obligations sociales et analyse globale sur l'activité de l'entreprise.

**Chambre d'Agriculture** : aide à l'organisation administrative de l'entreprise et à la gestion financière et analyse globale sur l'activité de l'entreprise.

**AD2R (Association pour le Développement Rural de La Réunion)** : aide à l'organisation administrative de l'entreprise, à la mise en place de la comptabilité, à la gestion financière et à la mise en œuvre de la stratégie commerciale.

**CROWE RÉUNION** : aide à la mise en place des outils de gestion, information sur les obligations sociales, aide à la gestion administrative et comptable, analyse des premiers mois d'activités et apports de solutions...

**Mascareignes Consulting** : aide à l'organisation administrative de l'entreprise, à la mise en place de la comptabilité, à la gestion financière, à la mise en œuvre de la stratégie commerciale, et mise en place de tableau de bord personnalisé sur support adapté.

**T2L Conseil** : aide à l'organisation administrative de l'entreprise, à la mise en place de la comptabilité, à la gestion financière et à la mise en œuvre de la stratégie commerciale.

**ATECAP** : aide à l'organisation administrative et comptable de l'entreprise, informations sur les obligations réglementaires, sociales et fiscales, suivi de gestion et préconisations d'actions pour améliorer les principaux indicateurs d'activité et suivi de trésorerie (tableau de bord personnalisé sur support bureautique).

**Dirige OI** : accompagnement organisationnel et administratif, expertise comptable, aide à la mise en place de la comptabilité, analyse financière : budget prévisionnel, informations sur les obligations sociales, droit des sociétés et aide à la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise.

**Conseils By Rémi** : aide à l'organisation administrative de l'entreprise, à la mise en place de la comptabilité, à la gestion financière et à la mise en œuvre de la stratégie commerciale.

# CONTACTS DES PARTENAIRES

## Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion

Espace Entrepreneuriat Nord - 5 bis rue de Paris - 97400 Saint-Denis  
Espace Entrepreneuriat Sud  
Espace Entrepreneuriat Ouest  
Espace Entrepreneuriat Est  
Mail : [conseilentreprise@reunion.cci.fr](mailto:conseilentreprise@reunion.cci.fr)

Tél. 0262 94 21 80  
Tél. 0262 96 96 96  
Tél. 0262 33 35 15  
Tél. 0262 48 36 72

## Chambre de Métiers et de l'Artisanat

42 rue Jean Cocteau - Champ Fleuri - 97490 Sainte-Clotilde  
Antenne Nord  
Antenne Sud  
Antenne Ouest  
Antenne Est  
Mail : [cdm@cma-reunion.fr](mailto:cdm@cma-reunion.fr)

Tél. 0262 21 04 35  
Tél. 0262 96 12 40  
Tél. 0262 45 52 52  
Tél. 0262 46 62 00

## Chambre d'agriculture de La Réunion

24 rue de la Source - CS 11048 - 97404 Saint-Denis Cedex  
Tél. 0262 94 25 94

Mail : [pai@reunion.chambagri.fr](mailto:pai@reunion.chambagri.fr)

## AD2R (Association pour le Développement Rural de La Réunion)

266 rue Maréchal Leclerc - Apt 5 - 2<sup>e</sup> étage - 97400 Saint-Denis  
Tél. 0262 92 14 00

Mail : [contact@ad2r.re](mailto:contact@ad2r.re)

## CROWE RÉUNION

1 rue Roland Garros - 97400 Saint-Denis  
Tél. 02 62 90 89 00

Mail : [ad@crowe.re](mailto:ad@crowe.re)

## Mascareignes Consulting

122 rue Hippolyte Piot - 97432 Ravine des Cabris  
Tél. 06 92 33 93 94

Mail : [mascareignesconsulting@yahoo.fr](mailto:mascareignesconsulting@yahoo.fr)

## T2L CONSEIL

6 rue Corne de Cerf - Lot. Le Manchy, Bellemène - 97460 Saint-Paul  
Tél. 6 93 91 10 10

Mail : [thierry.le-lidec@rivalis.fr](mailto:thierry.le-lidec@rivalis.fr)

## ATECAP

59 chemin Isautier - 97430 Le Tampon / 11 ruelle des Lianes - 97413 Ciaux  
Portable : 0693 51 02 20

Mail : [contact@atecap.re](mailto:contact@atecap.re)

## Dirige OI

113 rue Jacques Prévert - 97420 Le Port  
Portable : 0693 82 24 58

Mail : [audrey.bonato@dirige.io](mailto:audrey.bonato@dirige.io)

## Conseils by Rémi

15 rue de la Sucrierie Apt 2 Bât B Résidence Carré de l'Usine - 97441 Sainte-Suzanne  
Portable : 0693 65 84 75

Mail : [cbyremi@gmail.com](mailto:cbyremi@gmail.com)

**3**

# **TÉMOIGNAGES DE BÉNÉFICIAIRES**



## **Sarah HAMADI**

### **Dirigeante de Jolie Zétwal**

*"Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers le Conseil départemental de La Réunion pour la subvention TAJ qui m'a aidé à lancer Jolie Zétwal, entreprise spécialisée dans la confection de bijoux fantaisies. Cette aide financière a été essentielle pour couvrir les coûts de démarrage, acquérir l'équipement nécessaire et financer l'achat de matières premières.*

*Grâce à cette subvention, j'ai pu surmonter les obstacles financiers initiaux et me concentrer sur la croissance de mon entreprise.*

*Aujourd'hui, quatre ans après sa création, Jolie Zétwal continue à prospérer.*

*Je remercie sincèrement le conseil départemental de La Réunion ainsi que la chambre des métiers et de l'artisanat sud pour leur soutien précieux.*

*Cette aide ainsi que l'accompagnement sur une année ont eu un impact significatif sur mon parcours entrepreneurial."*

## **Jimmy TOINETTE**

### **Gérant**

*"J'ai créé mon entreprise de carrelage, peinture, plastique en octobre 2023 grâce à l'ADEN (8 000 €).*

*Ce prêt sans intérêt, remboursable avec un différé de paiement, m'a permis d'acheter du matériel pour mon entreprise et de me constituer une trésorerie."*



## **Maëva PAYET**

### **Fondatrice de MAÉ'VASION**

*"J'ai 27 ans et je suis la fondatrice de MAÉ'VASION Esthéticienne située à Saint-Benoît.*

*Je suis esthéticienne depuis plus de 10 ans et formatrice esthétique depuis 3 ans.*

*Créer un institut de beauté proposant des prestations de qualités et prendre soin des autres, était mon rêve de petite fille. sublimer les femmes, révéler la beauté du métissage réunionnais et redonner confiance aux femmes sont mes motivations du quotidien !*

*Le plus beau métier du monde pour moi c'est l'esthétique !*

*Grâce à l'accompagnement de REU.SIT j'ai pu tester mon activité et me lancer dans l'entrepreneuriat sereinement.*

*Actuellement, ma demande de TAJ est en cours ce qui me permettra d'avoir un soutien financier et de développer mon activité au sein de ma société.*

*J'encourage tous les jeunes qui souhaitent entreprendre de se lancer et de réaliser leurs rêves. Rien n'est impossible à celui qui croit en lui !"*





**Julia ANDRIANA**  
**Dirigeante de Pizza 420**

"Bonjour je m'appelle Julia Andriana, j'ai 30 ans, j'ai ouvert mon entreprise en mars 2024, dans le secteur de la restauration rapide plus précisément : une pizzeria.

La désignation de l'entreprise est "PIZZA 420" qui est située au Port dans la cité RN4 en face de Leroy Merlin.

Pour pouvoir ouvrir mon entreprise j'ai fait appel au département pour bénéficier d'une subvention pour la création de mon entreprise.

Après avoir obtenu la subvention j'ai pu m'équiper avec le matériel nécessaire pour débiter cette activité professionnelle au plus vite. Aujourd'hui je remercie le Département pour cette aide, mon activité fonctionne bien, mon local est bien équipé, ma clientèle est très satisfaite de mes produits et de l'aménagement de mon Local."



**Éric BARRET**  
**Dirigeant d'Équilibre Orthopédie**

"J'ai créé mon entreprise, Équilibre Orthopédie, en février 2022 et a bénéficié d'un prêt ADEN de 8 000 €.

Ce prêt sans intérêt, combiné à des prêts bancaires m'a permis d'acquérir du matériel de production, d'aménagement et de se constituer un stock de matières premières, pour des dispositifs médicaux sur mesure."

**Linda MANGATAYE**

**Bénéficiaire de l'ADEN ETI/NSA**

"Je m'appelle Linda Mangataye j'ai 44 ans et suis maman de 2 enfants, aujourd'hui adultes.

Après une formation de coaching, je me suis lancée dans la création d'une micro-entreprise en qualité de coach administratif. Mon objectif est d'aider les entreprises installées et les futurs créateurs d'entreprise, dans leurs démarches administratives notamment la gestion.

Grâce à l'aide accordée par le Département (ADEN ETI/NSA), j'ai pu faire l'acquisition d'un bureau, d'un ordinateur, de matériel de bureau et d'une voiture, afin de démarrer correctement mon activité.

Je remercie le Département qui m'a permis de concrétiser mon projet professionnel, à prendre conscience de mes capacités et à me mettre en avant."



**Xavier GERMAN**  
**Gérant de Leu Mauresque**

"Merci au Département de m'avoir accompagné pour la création de ma micro entreprise et de la subvention attribuée.

J'ai été agréablement surpris par la rapidité avec laquelle mon dossier a été traité ! Cette aide m'a permis d'acheter l'équipement nécessaire à la réalisation de mon projet.

Ma situation était précaire, j'étais au RSA et SDF en 2022 et ce sont les raisons pour lesquelles, je tiens à remercier le Département pour la main tendue qui m'a permis de me remettre sur les rails du travail et d'avancer dans ma vie personnelle aussi.

Merci encore de votre soutien !"







DÉPARTEMENT  
DE LA  
**Réunion**

**Département de La Réunion**  
**Direction de l'Insertion (DINS)**

Service Économie Solidaire - Cellule Création d'entreprise  
4 rue Alexis de Villeneuve - 97400 Saint-Denis  
Tél. 0262 94 29 28

Mail : [creation.entreprise@cg974.fr](mailto:creation.entreprise@cg974.fr)

[www.departement974.fr](http://www.departement974.fr)